

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker  
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of  
Swiss Actuaries

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

**Band:** 70 (1970)

**Vereinsnachrichten:** 8e colloque ASTIN à Sopot (Pologne) du 22 au 24 septembre 1969

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 8<sup>e</sup> Colloque ASTIN à Sopot (Pologne) du 22 au 24 septembre 1969

Ce colloque, tenu dans la ligne simple mais scientifique des précédents, a été un net succès. Une soixantaine de membres de la Section ASTIN de l'AAI ont suivi les travaux.

Il y eut une séance inaugurale et trois séances de travail consacrées à la discussion des sujets suivants :

1. Les problèmes actuariels de l'assurance contre l'incendie.
2. Les problèmes actuariels soulevés par l'assurance de risques importants ou complexes, y compris l'assurance de la propriété de l'Etat.
3. Séance ouverte.

Neuf mémoires ont été présentés :

«Distributions des sinistres incendie selon leur coût» par M<sup>lle</sup> Giovanna Ferrara, Italie;

«An analysis of the development of the fire losses in the Northern Countries after the second world war» par Hans Anderson, Suède;

«The claim-counting distribution of large claim-realizations» par H. G. Verbeek, Pays-Bas;

«Les problèmes actuariels soulevés par l'assurance de risques importants et complexes, y compris l'assurance de la propriété de l'Etat» par Antoni Banasinski, Pologne;

«A note on profit margin and insurance market capacity» par G. Benktander, Suisse;

«On a transformation of the weighted compound Poisson process» par Hans Bühlmann et Roberto Buzzi, Suisse;

«Remarques sur la transformation d'une famille de lois de Poisson composées en lois de Poisson par grappes» par Paul Thyron, Belgique;

«A tentative extension of Beekmann's research on the collective risk process» par Carl Philipson, Suède;

«An outline of a generalisation – started by E. Sparre Anderson – of the classical ruin theory» par Olof Thorin, Suède.

La grande innovation du colloque a été l'extension de la participation des pays de l'Est. Jusqu'à présent, deux Polonais faisaient partie de la Section ASTIN et se rendaient à ses réunions; à l'occasion de l'organisation de cette année à Sopot, ils ont pris l'initiative d'inviter divers

représentants des pays communistes à titre d'observateurs : un Slovaque, deux Hongrois, deux Roumains et un Polonais. En outre, le professeur Gnedenko de Moscou, répondant à un appel, a donné une brillante conférence sur les développements de la statistique mathématique. Partant des lois classiques, il passa à leur extension au cours des années et annonça de surprenants élargissements de leur champ d'application, par exemple au domaine de la prophylaxie.

Le professeur Gnedenko a eu la gentillesse de suivre tous les travaux du colloque et même d'intervenir efficacement dans la discussion relative à la loi de Poisson composée. La présence de collègues des pays de l'Est a donné l'occasion d'entendre de très intéressants exposés sur l'assurance telle qu'elle est pratiquée dans les «pays satellites» de l'URSS. M. Bühlmann, notre collègue suisse, a présidé la séance et M. Beard, qui tira les conclusions, remarqua que la constitution des réserves dans les pays communistes ne s'éloignent pas beaucoup de celles qui sont habituelles dans le monde occidental.

Après cette première prise de contact, on peut espérer voir des savants russes venir à nous et apporter à l'AAI les découvertes de nouvelles générations de mathématiciens dignes de ceux qui ont marqué de leur empreinte le calcul des probabilités dans leur pays au cours des siècles passés.

*M. Haldy*

